



## APHG Brèves de classe n°21. Religion et pouvoir dans le monde romain avec John Scheid

Podcast « APHG Brèves de classe »

mercredi 7 octobre 2020

### Épisode 21 : Religion et pouvoir dans le monde romain avec John Scheid.

**APHG Brèves de classe est le podcast officiel de l'APHG. Dans chaque épisode, un universitaire vient présenter un chapitre des nouveaux programmes de lycée ou, comme l'illustre cet épisode, un point du programme des nouvelles questions des concours du CAPES et/ou de l'agrégation d'Histoire et de Géographie.**

- Niveau : Agrégation externe d'histoire, Agrégation externe de géographie et Capes externe d'histoire-géographie.
- Question nouvelle. Religions et pouvoir dans le monde romain de 218 av. J.-C. à 250 ap. J.-C.

**Dans cet épisode spécial, John Scheid, ancien directeur d'études à l'EPHE et professeur au Collège de France (titulaire de la chaire « Religion, institutions et société de la Rome antique ») présente la question d'Histoire ancienne au Capes et à l'agrégation d'Histoire (session 2021 et 2022) portant sur Religion et pouvoir dans le monde romain (-218 à 235). John Scheid définit et explique les grands termes du sujet, décrit les bornes chronologiques de la question et fait un point historiographique sur les religions dans le monde romain. Il analyse les grandes caractéristiques des religions présentes dans le monde romain sur la période, qu'elles soient polythéistes ou monothéistes, parle de leurs rites et surtout montre les relations qu'elles entretiennent avec le pouvoir et aussi comment le pouvoir s'appuie sur celles-ci. Une bibliographie indicative et inédite pour approfondir la question a été donnée par John Scheid dans l'article ci-dessous. La Rédaction l'en remercie vivement.**

#### Présentation de l'intervenant

**John Scheid**, né à Luxembourg en 1946, agrégé, ancien membre de l'École Française de Rome, docteur d'État, a été directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, Section des Sciences religieuses (« Religions de Rome »), de 1983 à 2001. À partir de 2001, il était Professeur au Collège de France (chaire « Religion, institutions et société de la Rome antique »). Vice-administrateur du Collège de France 2012-2015.  
Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

#### Livres

1. *La religione romana*, Bari 1983 = *Religion et piété à Rome*, Paris 1985 = *Religion et piété à Rome*, Paris 2002.
2. *Romulus et ses frères. Le collège des frères arvaies, modèle du culte public dans la Rome des empereurs*

(Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, vol. 275), Rome 1990.

3. *La religion des Romains* (Collection Cursus, Armand Colin), Paris 1998, 176 p. (= *An Introduction to Roman Religion*, Edinburgh U. Press 2003 = *An Introduction to Roman Religion*, Edinburgh U. Press 2003 = *Религия Римлян*, Novoe Izdatel'stvo, Moscou 2006 = *Rito e religione dei Romani*, Sestante Edizioni 2009).

4. *Commentarii fratrum arvalium qui supersunt. Les copies épigraphiques des protocoles annuels de la confrérie arvale (21 av.-304 ap. J.-C.)*, (Collection Roma antica, vol. 4), Rome 1998.

5. *Quand faire c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*, Paris, Aubier 2005.

6. *Res Gestae Diui Augusti. Hauts Faits du Divin Auguste*, Paris, Les Belles Lettres 2007.

7. *Rites et religion à Rome*, CNRS Éditions, Paris 2019.

#### Ouvrages en collaboration

8. (avec F. Jacques), *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.*, Nouvelle Clio, Paris 1990 (traduction italienne en 1993 ; trad. allem. 1998).

9. Montremy J.-M., Scheid J., *Pouvoir et religion à Rome*, Paris, Fayard, 2011.

#### Publications collectives

J. Scheid (dir.), *Rites et croyances dans les religions du monde romain* (Entretiens sur l'Antiquité, Fondation Hardt, t. LIII), Genève 2007.



#### Liens vers l'émission APHG Brèves de classe n°21

[Lien vers la plateforme d'écoute de l'émission, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie](#)

- Déjà disponible sur Spotify et bientôt sur les autres plateformes de Podcast.

© APHG Brèves de classe. Yohann CHANOIR et Nicolas CHARLES. Générique : « Dissolution ». Musique originale. © Renaud MIELCAREK et Bernard COLLOT - tous droits accordés pour l'APHG. Octobre 2020.

#### Bibliographie sélective autour de l'émission

##### Livres

- J. Scheid, *Religion et piété à Rome*, Paris 2002.
- J. Scheid, *Quand faire c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*, Paris, Aubier 2005.
- J. Scheid, (avec F. Jacques), *Rome et l'intégration de l'Empire. 44 av. J.-C.-260 ap. J.-C.*, Nouvelle Clio, Paris 1990.
- J. Scheid, *La religion des Romains* (Collection Cursus, Armand Colin), Paris, 2019.
- J. Scheid, *Rites et religion à Rome*, CNRS Éditions, Paris 2019.
- M. Beard, J. North, S. Price, *Religions of Rome*, 2 vol. Cambridge, 1998, on trouvera, outre une approche novatrice du sujet, une bibliographie à jour de tous les aspects concernant les religions de Rome [voir aussi les articles des mêmes auteurs dans *Cambridge Ancient History*, VII, 2, chapitre 1 (North), IX, chap. 3 (Beard), IX, chap. 4 (Price)].
- G. Dumézil, *La Religion romaine archaïque*, Paris, 1987 (pour la compréhension des divinités, la cohérence du

- système, indépendamment de l'idéologie indo-européenne qui n'est pas intéressante à cette période).
- Pour l'Empire, une des meilleures approches reste la synthèse de A.D. Nock, dans la *Cambridge Ancient History*, IX, 1934-1971, p. 464-511 et une bibliographie, p. 951-953
  - R. Turcan, *Rome et ses dieux*, Paris, 1998
  - Montremy J.-M., Scheid J., *Pouvoir et religion à Rome*, Paris, Fayard, 2011.

## Articles

- J. Scheid, « Religion et pouvoir dans le monde romain ; L'autel et la toge de la deuxième guerre punique à la fin des Sévères », in N. Belayche, S. Estienne (éds), *Religion et pouvoir dans le monde romain. L'autel et la toge de la deuxième guerre punique à la fin des Sévères*, Rennes 2020, 75-92.
- J. Scheid, « Rome et ses dieux : comment comprendre la triade capitoline ? », in *Philorhōmaios kai philhellèn. Hommage à Jean-Louis Ferrary*, Genève 2019, 9-26.
- J. Scheid, « Le pullaire belliqueux et le consul. Les magistrats romains et le contrôle de la parole des dieux », in *Mélanges Michel Humbert*, Paris, 2012, p. 433-442.
- J. Scheid, « Le rite des auspices à Rome : quelle évolution ? Réflexions sur la transformation de la divination romaine entre le III<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> s. avant notre ère », in Georgoudi S., Koch-Piettre R., Schmidt Fr. (éd.), *La raison des signes. Présages, rites, destins dans les sociétés de la Méditerranée ancienne*, Leyde, 2012, p. 109-128.
- J. Scheid, « Les restaurations religieuses d'Octavien/Auguste », in Hurlet F., Mineo B. (éd.), *Le principat d'Auguste. Réalités et représentations du pouvoir autour de la Res publica restituta*, Rennes, 2009, p. 119-128.
- J. Scheid, « Le statut du culte d'Isis sous le Haut-Empire », in Bonnet C., Pirenne-Delforge V., Praet D., *Les religions orientales dans le monde grec et romain : cent ans après Cumont (1906-2006)*, Bruxelles-Rome, 2006, p. 173-186.
- J. Scheid, « Les dieux du Capitole : un exemple des structures théologiques des sanctuaires romains », in Lafon X., Sauron G., *Théorie et pratique de l'architecture romaine. La norme et l'expérimentation*, Aix-en-Provence, 2005, p. 93-100.
- J. Scheid, « Les incertitudes de la *uoti sponsio*. Observations en marge du uer sacrum de 217 av. J.-C. », in Humbert M., Thomas Y. (éd.), *Mélanges à la mémoire d'A. Magdelain*, Paris, 1998, p. 417-425.

On peut citer aussi les travaux de Fr. Hurlet, sur Auguste et le pouvoir à Rome, puis aussi sur le culte impérial (p. ex ; — « Devenir un dieu. La mort d'Auguste et la naissance de la monarchie impériale », dans *Studia Historica. Historia Antigua*, 32, 2014, p. 61-75.)

## Déroulé de l'émission

### 1. Présentation générale du sujet

#### Religion

a) Ce qu'est et n'est pas la religion romaine : ni révélée, ni universelle, ni choisie, c'est une religion traditionnelle et ritualiste. Peu de religions différentes (p. ex. religion juive, plus tard christianisme)

b) Historiographie : grands manuels et quelques études de détail

c) chronologie :

- -218-235 est l'époque où nous avons des sources satisfaisantes, en outre c'est une période qui du point de vue religieux est assez homogène, car si le christianisme commence à se développer à la fin du II<sup>e</sup> s. et au III<sup>e</sup>, nous n'en sommes ni à une époque de persécutions graves ni à l'époque où il tend à l'emporter comme religion d'Etat.
- Les deux derniers siècles de la République sont des siècles d'événements et de conflits internes suscités par l'impérialisme, où la religion se développe mais subit aussi les conséquences de conflits civils.
- Les trois siècles de l'Empire jusqu'en 235 sont une période de restauration et de renouveau suscités par Octavien/Auguste, et continués par ses successeurs, alors qu'un culte nouveau qui a beaucoup perturbé les modernes s'y ajouté, le culte dit impérial qu'il ne s'agit pas de mal comprendre.

### 2. Les religions à Rome : obligations religieuses publiques et privées

a) Les religions dépendent des contextes

- publiques : elles concernent les citoyens romains ou celles des cités de l'empire. Elles sont surtout célébrées par les magistrats, avec l'aide et le conseil des prêtres et du sénat. Il en va ainsi à Rome et dans les cités d'Italie et des provinces, qui constituent autant de systèmes religieux homologues et indépendants. Là où il n'existait pas encore de

cités, les Romains encouragent la création de ces petits états avec leur chef-lieu.

- privées : comme les cités, chaque famille a sa tradition culturelle et ses dieux, dont le chef de famille est le seul responsable et célébrant. Il en va de même pour les associations et collèges, où l'autorité est aux mains des présidents élus. Tant que ces unités religieuses respectent l'ordre public, aucune autorité extérieure ne s'en occupe. Pendant les désordres civils il y aura p. ex. des problèmes avec les collèges d'artisans de Rome et des interdits de certaines fêtes collégiales.

#### b) Les rites

- Les rites, actes essentiels de la vie religieuse, dépendent de chaque communauté publique ou privée.
- Il s'agit avant tout de sacrifices et d'autres offrandes (temple, autel, statue etc). Les sacrifices sont très variés selon le contexte et se présentent surtout comme des banquets offerts aux divinités.
- Les membres humains de la communauté concernée participent au banquet de leurs dieux, et ce rite de partage d'une victime dont les participants consomment des parts différentes représente le système des choses. Les banquets avec les divinités d'en bas sont impossibles pour les vivants, donc il s'agit dans ce cas d'holocaustes.
- Il y a des sacrifices mensuels réguliers, selon les jours du mois, et des fêtes annuelles. Les plus importantes de ces fêtes comprennent un grand sacrifice et des jeux de scène ou de cirque (courses de chars).
- Le deuxième rite majeur est constitué par la divination. Au niveau de l'État romain il s'agit de consultation de Jupiter avant chaque décision publique (auspices), pour les particuliers des rites plus variables, qui dépendent de l'origine de la famille.
- À tous les niveaux un sacrifice comprend généralement une consultation divinatoire pour constater l'acceptation de l'offrande, et à partir du II<sup>e</sup> s. av. J.C. on fait aussi des sacrifices spécifiques pour obtenir des indications sur l'avenir.
- Pour résoudre des crises, Rome disposait d'un oracle très ancien, les 3 Livres Sibyllins qui contenaient des vers grecs et quelques textes en latin, qui permettaient par une technique particulière à résoudre des situations graves en rédigeant une nouvelle partition rituelle. L'un des exemples les mieux connus est la restauration et la réinvention des Jeux séculaires sous Auguste en vertu d'un oracle Sibyllin.
- Il convient aussi de tenir compte de ce que l'on appelle la magie. Combattue quand elle vise à causer des dommages très graves, elle est tolérée et en tout cas omniprésente comme élément de la concurrence sociale dans tous les milieux sociaux. Il s'agit en gros des mêmes rites, mais biaisés puisqu'ils sont censés exercer un pouvoir contraignant sur une divinité d'en haut ou souvent infernale.

#### c) Personnel religieux

- Dans les cultes publics le principal célébrant est généralement un magistrat (consul, préteur, duumvir dans les cités d'Italie ou des provinces, magistrats des cités grecques). Dans quelques cités ou peuples de l'Orient, le culte est surtout célébré par des prêtres (Jérusalem p. ex.), mais les conséquences des événements transformeront ces cultes, et depuis la fin du I<sup>er</sup> s. ap. JC, chez les Juifs les prières collectives se font à la synagogue, et c'est à domicile que se célèbrent tous les cultes, sous l'autorité de la mère de famille.
- Les prêtres sont généralement à Rome et dans les cités-États et des conseillers et conservateurs du droit sacré, qui sont consultés par les magistrats et le sénat. Ils sont d'ailleurs peu nombreux. Et comme les magistrats sont aussi peu nombreux, ils peuvent recevoir telle ou telle charge rituelle à leur place.

#### d) Différences religieuses

- Les religions de la majorité des communautés publiques et privées du monde romain est polythéiste. Le monothéisme est rare en dehors du royaume juif, de certaines cités sacerdotales d'Asie Mineure, et de certains intellectuels (très minoritaires) qui spéculaient sur la nature divine, et se prononçaient pour le monothéisme.
- Les relations entre polythéisme et monothéisme peuvent toutefois être plus complexes. Si l'on examine de près les groupes de divinités réunies dans les rites – car en régime polythéiste elles sont toujours plusieurs à être honorées – on constate qu'elles sont en relation étroite les unes avec les autres, qu'elles sont même un aspect d'une divinité principale (exemple de la triade capitoline). La religion romaine peut être définie comme une métaphysique de l'action divine.

### 3. Le pouvoir à Rome

- Les années qui sont concernées par le programme sont des années d'évolution du pouvoir, à partir du moment où les institutions romaines se sont construites et où les problèmes internes ont été résolus provisoirement jusqu'à une crise du système nouveau qui s'était mis en place au début de notre ère.

- La Deuxième Guerre punique a révélé au monde et à Rome même l'émergence d'une cité-État très puissante en raison de sa structure ouverte, qui intégrait progressivement les peuples et cités soumis. Cette puissance démographique réussit à soumettre tout le monde méditerranéen, mais elle subit le contrecoup de son pouvoir à travers les guerres civiles suscitées par les rivalités entre ses magistrats. Aussi, au début de notre ère, quand on constate la nécessité de revoir le fonctionnement du pouvoir à Rome, on instaura le principat, où un personnage le

princeps ou l'empereur contrôlait l'armée et le bon fonctionnement de cette énorme puissance (cf. l'exposé de C. Virilouvet).

- Ce système créé par Octavien-Auguste dura jusqu'en 235 environ, en évoluant vers un pouvoir toujours plus conséquent de l'empereur, même si le gouvernement au quotidien se faisait toujours formellement selon les traditions républicaines. Rome ne sera jamais un empire territorial centralisé – sauf quand le tenant du pouvoir devenait un tyran. Après, l'ensemble sombre pendant une génération dans le désordre général jusqu'à une nouvelle restauration du pouvoir.

- La religion était nécessairement liée au pouvoir, et à l'exercice du pouvoir, dans la mesure où celui-ci l'était au nom des dieux choisis par la cité et les citoyens sous la houlette des magistrats. Les rites rendaient en quelque chose toutes les décisions absolues. Si les auspices et autres rites se déroulaient sans opposition divine persistante et grave, la décision et l'initiative étaient parfaites. Ce n'était pas aussi automatique que certains récits le rapportent, car certains consuls sacrifiaient jusqu'à 30 victimes sans obtenir l'agrément des dieux, et retournaient même du front à Rome pour reprendre les auspices de légitimation général de leur pouvoir.

- Une vieille tradition, dont on commence à parler au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans l'aristocratie romaine de la survie des grands hommes après leur mort. Cette pratique qui consistait à attribuer des honneurs équivalents à ceux des dieux à des humains de leur vivant, mais sans en faire des dieux, existait déjà dans le monde grec. Cette tradition fut transformée à Rome. Pour les Romains c'est après la mort que cette immortalité se situait. Et de ce fait elle entraînait un culte. Dans un premier temps ce sont juste des spéculations, mais à la mort de César, puis celle d'Auguste, les Romains en font un de leurs rites publics. Pour César la situation troublée ne permettait pas de construire un rite pour le futur. Mais quand Auguste mourut, on rapporte que lors de ses funérailles, un ancien préteur attesta par serment qu'il avait vu l'image d'Auguste, donc son anima, son principe vital, qui quittait le corps à ce moment, monter au ciel. C'était une claire allusion au sort d'Hercule, le seul autre mortel, avec Esculape, qui avait été emmené au ciel au moment où il se suicidait sur un bûcher. Comme le héros, le prince était donc censé gagner le ciel au moment de l'incinération, et le lendemain le Sénat le consacrait et lui instaurait un temple et un culte régulier. Jusqu'en 241, vingt Divinisés, *Divi*, furent ainsi consacrés, investis des aspects de la divinité. Certains de leurs parents furent également divinisés mais les sources prouvent qu'ils furent rapidement oubliés. Les *Divi* demeuraient toutefois inférieurs même aux dieux les plus fugaces, et ne s'appelaient d'ailleurs pas dieux.

Il est certain que cette divinisation des empereurs qui n'étaient pas exécrés par leurs contemporains est un effet du pouvoir croissant des magistrats suprêmes des Romains, mais il n'y a aucune raison de rapprocher cela d'un culte de la personne comme dans nos régimes totalitaires ni de suivre les pères de l'église qui détestaient ce qui paraissait une imitation sacrilège du sort de J.-Christ.

Cette tradition culturelle consacrait le pouvoir particulier des empereurs par un rite ancré dans la tradition mythologique et dans les rites funéraires romains, qui faisaient des défunts régulièrement enterrés ou incinérés la part d'une divinité collective, les Dieux Mânes, qui recevaient un culte régulier.

D'ailleurs quand après le début du IV<sup>e</sup> s. un nouveau régime impérial fut créé et que la religion publique de Rome devint en un siècle le christianisme, les empereurs continuaient à être divinisés.

## **Retrouvez les épisodes précédents sur le site de l'APHG**

- [Épisode 1. L'Espagne médiévale avec Gabriel Martinez-Gros](#)
- [Épisode 2. Lumières et Sciences avec Jan Synowiecki](#)
- [Épisode 3. Révolutions et nationalités en Europe \(1814-1848\) avec Delphine Diaz](#)
- [Épisode 4 : Restauration\(s\) en Europe \(1814-1848\) avec Bertrand Goujon](#)
- [Épisode 5 : Réformes religieuses au XVI<sup>e</sup> siècle avec Yves Krumenacker](#)
- [Épisode 6 : Métropoles et colonies au XIX<sup>e</sup> siècle avec Anthony Guyon](#)
- [Épisode 7 : Le modèle britannique et son influence avec Jean-François Dunyach](#)
- [Épisode 8 : La métropolisation avec Pierre Denmat](#)
- [Épisode 9 : La Méditerranée Orientale au Moyen Âge avec Florian Besson et Pauline Guena](#)
- [Épisode 10 : L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France au XIX<sup>e</sup> siècle avec François Jarrige.](#)
- [Épisode 11 : La monarchie en France au temps de Louis XIV avec Joël Cornette.](#)
- [Épisode 12 : Les mobilités avec Pierre Ageron.](#)
- [Épisode 13 : L'Afrique australe : un espace en profonde mutation avec Pierre Denmat](#)
- [Épisode 14 : Nations et nationalismes en Europe \(1848-1870\) avec Pierre-Marie Delpu.](#)
- [Épisode 15 : Les territoires occupés en 1914-1918 avec Philippe Nivet.](#)
- [Épisode 16 : Les espaces productifs avec Éloïse Libourel.](#)
- [Épisode 17 : La Première Guerre mondiale avec André Loez.](#)

- [Épisode 18 : Imprimerie et imprimé à l'époque moderne avec Catherine Kikuchi.](#)
- [Épisode 19 : Le monde du travail \(1830-1930\) avec Ludovic Laloux.](#)
- [Épisode 20 : La cité de Rome avec Catherine Virlovet.](#)

© APHG Brèves de classe - Yohann Chanoir et Nicolas Charles pour *Historiens & Géographes*, 07/10/2020.  
Tous droits réservés.